

Politique de Lutte contre le Blanchiment d'Argent (AML) Geldermans

1. Introduction

Chez Geldermans, nous sommes pleinement engagés dans la prévention et la détection de toute activité liée au blanchiment d'argent ou au financement du terrorisme. Notre politique de Lutte contre le Blanchiment d'Argent (AML) vise à garantir le respect de toutes les lois et réglementations en vigueur afin d'assurer l'intégrité de notre plateforme et la sécurité de nos services.

2. Exigences AML

Afin de répondre à nos obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, nous avons mis en place les mesures suivantes :

- **Identification et vérification des clients (KYC)**
 - **Surveillance continue des transactions**
 - **Signalement des activités suspectes aux autorités compétentes**
-

3. Identification et Vérification des Clients (KYC)

Nous demandons à tous nos clients de fournir des documents d'identification valides ainsi que des informations personnelles afin de vérifier leur identité. Les documents requis peuvent inclure :

- Une pièce d'identité officielle en cours de validité (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire)
- Un justificatif de domicile récent (facture d'électricité, relevé bancaire, etc.)
- Des documents officiels pour les clients institutionnels ou entreprises

4. Surveillance Continue

Geldermans surveille en permanence les transactions effectuées sur sa plateforme afin de détecter toute activité suspecte.

- Toute transaction inhabituelle ou suspecte est analysée en détail.
- Les transactions considérées comme suspectes peuvent être signalées aux autorités compétentes, conformément à la législation.

5. Signalement des Activités Suspectes

Nous avons l'obligation légale de signaler toute activité pouvant être liée au blanchiment d'argent ou au financement du terrorisme. Geldermans coopère pleinement avec les autorités dans le cadre de toute enquête ou procédure réglementaire.

6. Formation et Sensibilisation

Nous dispensons une formation continue à nos équipes afin de renforcer la sensibilisation aux risques liés au blanchiment d'argent et d'assurer une bonne compréhension des procédures AML en place. Cela permet à nos collaborateurs de détecter et signaler efficacement les comportements à risque.

7. Contact

Pour toute question concernant notre politique AML, veuillez nous contacter :

Email : support@Geldermans.com
